Zurich biffe le français

ÉCOLE PRIMAIRE En abolissant le français à l'école primaire, le parlement du canton le plus peuplé du pays ravive un débat sensible sur l'enseignement des langues nationales. Explications en cinq points.

PAR **BAYRON SCHWYN**

Le parlement zurichois a décidé d'abolir ce qu'on appelle outre-Sarine le «Frühfranzösisch» (soit le «français précoce») et de reporter l'enseignement de la langue de Molière à l'école secondaire. Une décision qui intervient au moment où d'autres cantons alémaniques débattent des mêmes questions. De quoi raviver le débat sur la cohésion nationale. On fait le point en cinq volets.

Le texte demande que le français ne soit plus enseigné dès la 5e primaire, mais seulement à partir de la 9e année scolaire.
KEYSTONE / MICHAEL BUHOLZER

1 Ce que le parlement zurichois a décidé

Lundi, le Grand Conseil zurichois a accepté par 108 voix contre 64 une motion déposée par la députée centriste Kathrin Wydler et cosignée par des élus du Parti évangélique, de l'UDC et des vert'libéraux. Le PLR était divisé, mais une majorité a finalement voté en faveur de la motion.

Le gouvernement cantonal, représenté par la conseillère d'Etat centriste Silvia Steiner, y était opposé. Mais il devra désormais créer, dans un délai de deux ans, les bases légales nécessaires à ce changement.

Le texte demande que le français ne soit plus enseigné dès la 5e primaire, mais seulement à partir de la 9e année scolaire (soit la première année du secondaire I, aussi appelé cycle d'orientation). L'anglais reste enseigné dès la 3e année.

Ce n'est pas la première fois que le sujet est débattu dans le canton. En 2006, les électeurs se prononçaient sur une initiative exigeant qu'«une seule langue étrangère soit enseignée à l'école primaire» – sans préciser laquelle entre le français ou l'anglais: 58,6% de non. En 2017, rebelote sur une proposition en tous points similaire: 60,8% de non.

2 Les arguments des partisans du report

Les défenseurs de la motion estiment que le français précoce n'a pas atteint ses objectifs. Ils citent plusieurs études démontrant que le niveau de la moitié, voire parfois des deux tiers des élèves n'atteignaient pas les objectifs d'apprentissage du français à la fin de la 6e année. Les motionnaires affirment par ailleurs que les études disponibles ne permettent pas de prouver que les élèves ayant commencé tôt l'apprentissage d'une langue dépassent le niveau des autres. A leurs yeux, les six heures hebdomadaires libérées par le report du français doivent permettre de renforcer les connaissances en allemand ou en mathématiques.

«Il ne s'agit pas de se débarrasser du français. Il faut que les jeunes du canton continuent d'apprendre la langue et il est important de poursuivre l'organisation d'échanges avec la Suisse romande», a assuré au «Temps» Kathrin Wydler, première signataire de la motion.

3 Opposants inquiets pour «la cohésion et l'identité du pays»

Les Verts, le PS et la Liste alternative (gauche radicale) se sont fermement opposés à la motion. Le gouvernement zurichois considère, lui, que la majorité des élèves est en mesure d'apprendre deux langues étrangères au primaire.

Si la ministre de l'éducation Silvia Steiner a reconnu que des adaptations étaient nécessaires, «ce n'est pas une raison pour abandonner». «Si nous supprimons le français de l'école primaire, nous enverrons un signal fort et inquiétant pour la cohésion linguistique et l'identité du pays», a estimé le député écologiste David Galeuchet en plénum.

L'émoi est d'autant plus grand que ce signal provient du canton le plus peuplé de Suisse – 1,6 million d'habitants – et qui abrite la capitale économique du pays.

4 Un mouvement large outre-Sarine

Zurich n'est pas isolé en Suisse alémanique. Les cantons d'Uri et d'Appenzell Rhodes-Intérieures ont déjà aboli le français à l'école primaire depuis des années. Et Appenzell Rhodes-Extérieures en faisait de même en mars dernier. La capitale fédérale, Berne, a décidé de supprimer ses classes bilingues dès la rentrée 2026. Des mesures de report sont par ailleurs discutées dans douze des 19 cantons alémaniques, comme Saint-Gall, Schwytz ou Thurgovie.

Dans ce dernier canton, une tentative similaire avait déjà failli aboutir en 2017. Le Parlement cantonal avait finalement refusé de justesse d'inscrire le report de l'enseignement du français, alors qu'il avait approuvé cette mesure en première lecture trois ans plus tôt. De nouveaux aménagements tels que l'enseignement par demi-classe ou des dispenses facilitées pour les élèves en difficulté avaient fait basculer la majorité en faveur du français précoce.

L'affaire avait provoqué un tollé en Suisse romande. L'ancien conseiller fédéral Alain Berset avait menacé d'intervenir pour sauver le français au primaire via une législation fédérale, avant de faire marche arrière tout en prévenant qu'il reviendrait à la charge si ce principe était remis en cause.

5 Vers une loi spéciale?

En l'état, le vote du Parlement signifie que Zurich devra se retirer du concordat HarmoS, largement appliqué en Suisse et auquel le canton avait adhéré en 2008, après un vote populaire. Celui-ci prévoit que deux langues étrangères, dont une nationale, soient enseignées dès la primaire (la première au plus tard dès la 5e année et la deuxième au plus tard dès la 7e). L'allemand est enseigné dès la 5e année dans la plupart des cantons romands. L'un des objectifs centraux de cette harmonisation est que les élèves atteignent des niveaux de compétence équivalents dans deux langues étrangères à la fin de l'école obligatoire.

Au moment du débat, le Conseil d'Etat zurichois a rappelé qu'en cas de désengagement de cantons importants comme le sien de ce compromis, la Confédération pourrait imposer une deuxième langue nationale comme première langue étrangère. Une telle législation compromettrait le modèle de nombreux cantons alémaniques, qui enseignent l'anglais avant le français. A Zurich, c'est le cas dès la 3e primaire.

Si le mouvement zurichois devait se propager à d'autres cantons, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a indiqué qu'elle allait transmettre au Conseil fédéral une proposition visant à réfléchir à la position des langues nationales dans l'apprentissage à l'école obligatoire.

Aux yeux de la Jurassienne interrogée par la RTS, «l'apprentissage des langues nationales, français, allemand et italien, n'est pas juste quelque chose de sympathique, mais cela fait partie du vivre ensemble» en Suisse.

Partenariat avec une école d'Israël suspendu

HES-SO La Haute Ecole suspend son partenariat avec le Shenkar College of Engineering and Design, lié à l'armée.

La Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) suspend un partenariat avec le Shenkar College of Engineering and Design, basé en Israël, après avoir constaté des liens avec l'armée. Mais les collaborations entre chercheurs restent possibles.

Une analyse a mis en évidence plusieurs collaborations entre le Shenkar College et l'armée israélienne, ainsi qu'un soutien concret à l'effort de guerre, explique la HES-SO dans un communiqué publié vendredi. «Les conditions d'un dialogue académique basé sur des valeurs communes, dont le respect du droit international et des droits humains, ne sont dès lors plus remplies», écrit l'institution.

La décision intervient après l'adoption, en juin 2025, d'une méthodologie d'évaluation de ses collaborations internationales, élaborée dans un contexte de réflexion éthique lié notamment à la guerre à Gaza. Il ne s'agit toutefois pas d'un boycott académique, comme le demandent les étudiants mobilisés depuis des mois, puisque des collaborations restent possibles au sein de projets de recherche ou entre chercheurs, rapporte le quotidien genevois «Le Courrier».

Cette décision est donc insuffisante, selon une étudiante membre de la Coordination étudiante pour la Palestine des HES. «On ne peut pas se limiter à l'individuel. Il faut contextualiser et se souvenir que seules les actions fortes ont abouti à des résultats, comme le boycott sportif de l'Afrique du Sud.» **MDO**

LAUSANNE

Les parents de Camila portent plainte

Le ministère public vaudois a ouvert une instruction pénale après la mort de Camila, décédée dans un accident de scooter le 30 juin à Lausanne, alors qu'elle fuyait la police. Les parents de l'adolescente ont porté plainte pour homicide par négligence et abus d'autorité. Cette procédure se déroule en parallèle de celle ouverte par le Tribunal des mineurs le jour de l'accident. Suivie par un policier à moto, l'adolescente de 14 ans avait tenté de fuir avant de chuter. Camila, qui ne portait pas de casque, était décédée au Chuv. ***ATS***

Une alternative suisse à ChatGPT

NUMÉRIQUE Un modèle de langage ouvert a été lancé hier.

Il porte le nom d'«Apertus» (ouvert en latin) et il est l'équivalent suisse de ChatGPT. Ce nouvel outil de langage utilisant l'intelligence artificielle (IA) veut être une alternative aux systèmes commerciaux existants, critiqués pour leur manque de transparence.

Son architecture, ses paramètres, ses données d'entraînement et sa méthodologie sont entièrement documentés et librement accessibles, indiquent les écoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich, porteuses du projet.

Outil gratuit

Apertus a été entraîné sur 15000 milliards de mots ou parties de mots issus de plus de 1000 langues, dont le suisse allemand ou le romanche. Il est accessible via Swisscom ou téléchargeable depuis la plateforme Hugging Face. L'outil d'IA est disponible gratuitement en deux tailles; la plus petite, pour une utilisation individuelle, contient huit milliards de paramètres, la plus grande 70 milliards. ***ATS***